

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Hiver 2015

POL4011-50
Formes et mutations du gouvernement représentatif
Vendredi 9h30 à 12h30

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987-3000, poste 1396
Disponibilité : mercredi ou mardi, 14H30 à 16H30
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Origine et évolution du gouvernement représentatif. Les diverses conceptions de la représentation; liens et tensions avec la notion de démocratie. Les types de régimes représentatifs: parlementarisme, régime présidentiel, régime directorial. Le fonctionnement des assemblées, la formation, la composition et le contrôle des gouvernements, le rôle des parlementaires. L'influence de la culture politique et du système de partis sur le régime représentatif. Les rapports entre le gouvernement représentatif contemporain et la démocratie d'opinion, les groupes d'intérêts, l'influence accrue des tribunaux et la démocratie référendaire. Le gouvernement représentatif et ses critiques (théories de la démocratie délibérative, participative). Tendances émergentes du gouvernement représentatif.

Objectifs

Le cours a pour but de revenir sur un concept central de la vie politique qui est, depuis au moins le XVIII^e siècle, intimement associé, sinon confondu, avec la démocratie : la représentation politique. Si ce concept connote aujourd'hui aussitôt celui de crise, il s'agira dans un premier temps de revenir aux fondements historiques et philo-politiques de la représentation. Il sera utile de remonter jusqu'à l'Antiquité pour saisir la spécificité de la représentation et comprendre qu'elle n'est pas née immédiatement avec la démocratie des Anciens, dans ses formes grecque et romaine. De même, il conviendra de suivre la genèse du gouvernement représentatif en Occident, en contrastant les différentes trajectoires nationales jusqu'à sa cristallisation au XVIII-XIX^e siècles, où il s'impose comme la forme obligée du gouvernement démocratique, bien qu'il ne fût longtemps pas compris comme tel, l'élection passant pour aristocratique. Après ce panorama historique, un tour d'horizon philo-politique complètera cette étude des fondements, à partir d'une sélection de penseurs marquants, dont les vues éclairent encore aujourd'hui le sens complexe de la représentation. Dans un deuxième temps, il s'agira d'étudier la démocratie représentative en tant que régime et système de gouvernement, dont la diversité témoigne des différentes conceptions de la représentation et de son articulation institutionnelle. Cette étape sera l'occasion de revenir sur certains concepts classiques, comme le gouvernement

mixte, d'étudier l'évolution du rôle des assemblées législatives et d'aborder le thème de leur déclin prétendu, depuis longtemps débattu dans la littérature. Enfin, dans un troisième temps, l'étude se portera sur les mutations actuelles du gouvernement représentatif, sur les raisons socioculturelles de ces changements et sur l'émergence de nouveaux pouvoirs ou de médiations politiques qui recomposent, contestent et contournent la démocratie représentative. Pensons à la démocratie d'opinion dont les médias et les tribunaux sont aujourd'hui les porte-voix, à l'influence des groupes d'intérêts ou sociaux sur la politique contemporaine, toutes situations qui permettront de soupeser la pertinence et la validité de plusieurs théories critiques de la démocratie représentative classique – théories de démocratie délibérative, participative, etc.

Conçu dans une perspective multidisciplinaire, ce cours emprunte à l'histoire et à la philosophie politiques, à l'analyse des régimes et des institutions, à la sociologie politique et au droit. Il est ouvert aux étudiants de deuxième et troisième année en science politique, de même qu'aux étudiants issus d'autres programmes. L'analyse se portera aussi bien sur les institutions politiques canadiennes et québécoises que sur les institutions représentatives d'autres pays, principalement d'Europe occidentale ou des États-Unis.

Plan de cours

Séance 1- *9 janvier 2015*

Introduction. Présentation du plan de cours.
La question de la représentation aujourd'hui.

Séance 2- *16 janvier 2015*

Fondements historiques. La démocratie des Anciens. La démocratie sans la représentation. Les traces de représentation hors Occident.

Séance 3- *23 janvier 2015*

La genèse de la représentation, les premiers parlements représentatifs en Europe, le récit whig, le renversement de perspective au XVIII^e, l'équation entre représentation et démocratie. Les grands débats politiques sur la représentation. L'Angleterre du XIX^e, le débat bas-canadien, 1820-1840.

Séance 4- *30 janvier 2015*

Fondements philo-politiques, Hobbes, Rousseau, Burke, Montesquieu, Sieyès, Mill.

Séance 5- *6 février 2015*

Fondements philo-politiques, Manin, Pitkin, et autres auteurs contemporains

Séance 6- *13 février 2015*

Les régimes représentatifs contemporains, parlementaire, présidentiel, directorial. Les régimes bi-représentatifs.

La représentation et ses contrepoids : la théorie du gouvernement mixte et ses agencements.

Séance 7- *20 février 2015*

La représentation et ses contrepoids (suite): Les solutions anciennes, les métamorphoses contemporaines.

Séance 8- *27 février 2015*

Examen-éclair intra (durée : environ 1h30 à deux heures).

Formes de gouvernement, majoritaires, minoritaires, de coalition, les logiques sous-jacentes.

Séance 9- *2 au 6 mars 2015* semaine de lecture

Séance 10- *13 mars 2011*

Fonctions et dynamiques des assemblées législatives. La question du déclin des parlements et la montée des partis.

Séance 11- *20 mars 2011*

Le pluralisme moderne et les groupes d'intérêts. La démocratie semi-directe ou référendaire.

Séance 12- *27 mars 2011*

Les médias et les tribunaux, vecteurs de la démocratie d'opinion.

Séance 13- *3 avril 2015*

Congé férié, vendredi saint.

Séance 14- *10 avril 2015*

Le gouvernement représentatif en jeu : contre-démocratie, démocratie délibérative.

Séance 15- 17 avril 2015

Le gouvernement représentatif en jeu : la démocratie participative, en ligne, étudiante, etc.

Pédagogie

Si l'enseignement s'appuiera sur des exposés magistraux, la discussion en classe de la matière étudiée sera néanmoins encouragée. Outre les lectures indiquées dans le recueil de textes colligés pour le cours, l'étudiant(e) sera invité(e) à faire d'autres lectures et à utiliser, au besoin, les ressources disponibles à la bibliothèque. Le cas échéant, des textes supplémentaires seront déposés à la réserve de la bibliothèque centrale ou versés sous forme numérisée dans la plateforme Moodle du cours (<http://www.moodle.uqam.ca/>).

Évaluation

Une fiche de lecture critique : faite dans la première partie de la session à partir d'un ou plusieurs textes à lire.

Un examen-éclair intra, suivi de questions à développer à la maison pendant la semaine de lecture.

Un rapport d'observation d'une assemblée délibérante, à remettre au cours précédant la semaine de lecture, le 27 février 2015, travail d'environ sept à huit pages.

Un travail final de contrôle, à faire à la maison et à remettre une semaine après le dépôt des questions, le 17 avril 2015; il couvre la matière vue en deuxième partie de la session.

Les étudiants qui le désirent pourront préparer un exposé oral sur un thème pertinent relié à la deuxième partie du cours – individuellement ou à deux. L'exposé oral remplacera la moitié du travail final de contrôle et pourra se faire entre le 13 mars et le 17 avril 2015.

Pondération :

Fiche de lecture : 10%.

Rapport d'observation d'une assemblée délibérante 20 %

Examen éclair en classe de mi-session et question à développer : 40 %

Travail final de contrôle : 30%

(Exposé oral, optionnel : 15 %)

Un rappel : le plagiat, quelle qu'en soit la forme, est interdit. Donc les « copier/coller » puisés dans le cyberspace ou les textes colligés du recueil sans la mention précise de la source et sans indication de ce qu'il s'agit d'emprunts seront sanctionnés conformément au règlement de l'université.

Comme le disait si bien Paul Valéry : « Plagiaire est celui qui a mal digéré la substance des autres : il en rend les morceaux reconnaissables. » *Tel quel II*

Bibliographie sélective

- « Deliberative Democracy », numéro spécial de *Politics and Society*, vol. 29, n° 1, 2001.
- Agamden, Giorgio, Alain Badiou, Daniel Bensaïd et al. *Démocratie dans quel État?* Montréal : Les éditions écosociété, 2009. 2009 p.
- Ajzenstat, Janet, Romney, Paul, Gentles, Ian et Gairdner, William D (dirs.). *Débats sur la fondation du Canada*, édition française préparée par Stéphane Kelly et Guy Laforest. Ste-Foy : Presses de l'université Laval, 2004. 554 p.
- Auberger, Janick. *Les Athéniens à l'époque classique*. Montréal : Boréal, 2005. 127 p.
- Aucoin, Peter. *Le gouvernement responsable : relancer l'essentiel, éliminer les mythes et explorer le changement*. Ottawa : Centre canadien de gestion, 2004. 105 p.
- Audier, Serge. *Les théories de la république*. Paris : La découverte, 2004. 119 p.
- Balthazar, Louis. « Le déclin du parlementarisme est-il irréversible ? », *Revue parlementaire canadienne*, n° 22, hiver 2002-2003.
- Baranger, Denis. *Parlementarisme des origines : essai sur les conditions de formation d'un exécutif responsable (des années 1740 au début de l'âge victorien)*. Paris : Presses universitaires de France, 1999. 408 p.
- Barber, Benjamin R. *Démocratie forte*. Paris : Desclée de Brouwer, 1997. 329 p.
- Benhabib, Seyla (dir.). *Democracy and Difference*. Princeton : Princeton University Press, 1996, 373 p.
- Birch, A. H. *The British System of Government*. Londres : George Allen & Unwin, 1967, 284 p.
- Birch, A.H. « La théorie et la pratique de la représentation ». Communication, Association internationale de science politique, Bruxelles, 18-23 septembre 1967.
- Blondiaux, Loïc et Yves Sintomer. « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, pp. 17-35.
- Blondiaux, Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie*. Paris : Seuil, 2008. 109 p.
- Blythe, James M. *Le Gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Âge*. Fribourg : Academic Press, 2005.
- Bobbio, Norberto. *Le futur de la démocratie*. Paris : Seuil, 2007. 300 p.
- Bougnoux, Daniel. *La crise de la représentation*. Paris : La Découverte, 2006. 183 p.
- Bowler, Shaun et Amihai Glazer (dirs.). *Direct Democracy's Impact on American Political Institutions*. Houndmills (MA) : Palgrave Macmillan, 2008, 199 p.
- Bowler, Shaun, Todd Donovan et Caroline J. Tolbert (dirs.). *Citizens as Legislators*. Columbus : Ohio State University Press, 1998. 316 p.
- Braud, Philippe. *Sociologie politique*, 6^e édition. Paris : L.G.D.J., 2002. 680 p.
- Brito Vieira, Monica et David Runciman, *Representation*, Cambridge (R.-U.): Polity Press. 213 p.
- Brunet, Pierre. *Vouloir pour la nation : le concept de représentation dans la théorie de l'État*. Paris : L.G.D. J., 2004. 396 p.
- Bryce, James. « Le gouvernement par l'opinion publique ». *Hermès*, n° 31, 2001, pp. 159-166.
- Burke, Edmund. *Réflexions sur la révolution de France*, traduction de Pierre Andler. Paris : Hachette, 1989. 812 p.
- Burke, Edmund. *Selected Writings of Edmund Burke*, ed. by W.J. Bate. New York: Modern Library, 1960, 536 p.
- Breaugh Martin et Francis Dupuis-Déri (dirs.). *La démocratie au-delà du libéralisme. Perspectives critiques*. Montréal: Éditions Athéna, 2009. 198 p.
- Brun, Henri. *La formation des institutions parlementaires québécoises, 1791-1838*. Presses de l'Université Laval : Québec, 1970.
- Butler, David. *Governing without a majority: dilemmas for hung parliaments in Britain*. Basingstoke : MacMillan, 1986. 156 p.
- Cabanel, Patrick et Jean-Marc Février (dirs.). *Questions de démocratie*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2000. 456 p.
- Canfora, Luciano. *La démocratie*. Paris : Seuil, 2006. 482 p.

Chevrier, Marc. « Les horizons historique et politique de la relation France-Québec ». In Stéphane Paquin (dir.). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 149-166.

Chevrier, Marc. « D'une contre-démocratie à l'autre ». In Marc Chevrier et Isabelle Gusse (dir.). *La France depuis de Gaulle*. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal, 2010, p. 65-97.

Chevrier, Marc. « Le passage de la voie anglaise à la voie américaine. Le changement de régime de liberté au Canada et au Royaume-Uni ». *Monde commun*, vol. 1, n° 2, 2009. En ligne : <http://www.mondecommun.com/uploads/PDF/chevrier.pdf> .

Chiva, Christina. « The Institutionalisation of Post-Communist Parliaments: Hungary and Romania in Comparative Perspective ». *Parliamentary Affairs*, vol. 60, N° 2, 2007, p. 187-211.

Chopin, Thierry. *La république « une et divisible »*. Paris : Plon/Commentaire, 2002. 322 p.

Costa, Olivier, Éric Kerrouche et Paul Magnette. *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004. 302 p.

Combacau, Jean, Stéphane Rials et Olivier Beaud (dirs.). *La Représentation*, Paris, Presses universitaires de France, 1987. 192 p.

D'Arcy, François (dir.). *La Représentation*. Paris : Economica, 1985, 248 p.

De Cazals, Marie. « La dématérialisation du vote : un nouvel horizon pour la démocratie représentative ? ». *Revue du droit public*, n°1, 2008, p. 185-210.

Debord, Guy. *La Société du spectacle*. Paris : Gallimard, 1992. 209 p.

Deschênes, Gaston. *Le Parlement du Québec*. Éditions Multimondes : Québec, 2005.

Docherty, David C. « Citoyens et législateurs » : une conception différente de la représentation ». In Neil Nevitt (sous la dir.), *Nouvelles valeurs et gouvernance au Canada*. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal, 2002, p. 161-203.

Docherty, David C. *Legislatures*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2005. 224 p.

Dovi, Suzanne. *The Good Representative*. Malden (MA) : Blackwell Publishing, 2007. 258 p.

Ducharme, Daniel, Anne Marcoux, Guy Rocher et Andrée Lajoie, « Les médias écrits et le processus d'émergence de la loi 120 ». *Revue de droit de l'université de Sherbrooke*, 1997-98, 28, p. 125-150.

Duhamel, André et Benoit Mercier. *La démocratie, ses fondements, son histoire et ses pratiques*. Québec : Directeur général des élections, 2000. 166p.

Duhamel, André, Daniel Weinstock et Luc B. Tremblay (dir.). *La Démocratie délibérative en philosophie et en droit : enjeux et perspectives*. Montréal : Éditions thémis, 2001. 274 p.

Duhamel, Olivier. *Les démocraties*. Paris : Seuil, 1993. 313p.

Duprat, Gérard (dir.). *L'ignorance du peuple*. Paris : Presses universitaires de France, 1998. 210 p.

Ellul, Jacques. *Histoire des institutions*, tomes 1 et 2, *L'Antiquité*, 5^e édition. Paris : Presses universitaires de France, 1979, 629 p.

Elster, John. « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 2, 1994.

Elster, John. *Deliberative Democracy*. Cambridge-New York : Cambridge University Press, 1998.

Finley, Moses I. *L'invention de la politique*, préface de Pierre Vidal-Naquet. Paris : Flammarion, 1985. 217 p.

Fishkin, James S. « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », *Hermès*, n° 31, 2001, pp. 207-222. En ligne : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/14553/1/HERMES_2001_31_207.pdf

Friedrich, Carl J. *La démocratie constitutionnelle*. Paris : Presses universitaires de France, 1958. 564 p.

Fung, Archon. « Deliberation before Revolution ». *Political Theory*, vol. 33, n° 2, 2005, p. 397-419.

Gauchet, Marcel. *La révolution des pouvoirs la souveraineté, le peuple et la représentation : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1995. 288 p.

Gaxie, Daniel. *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien, 1993.159 p.

Gingras, Anne-Marie (dir.). *La communication politique*. Ste-Foy : Presses de l'université du Québec, 2003, 295 p.

Godbout, Jacques T (dir.). *La participation politique. Leçons des dernières années*. Québec : Institut québécois de la culture, 1991. 301 p.

Goldsworthy, Jeffrey. *The Sovereignty of Parliament: History and Philosophy*. Oxford : Clarendon Press, 1999.

Goyard-Fabre, Simone. « L'idée de représentation à l'époque de la Révolution française ». *Études françaises*, vol. 25, n° 2-3, 1989, p. 71-85.

Grossman, Emiliano et Nicolas Sauger. *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2007. 256 p.

Gutmann, Amy et Dennis Thompson. *Why Deliberative Democracy ?* Princeton: Princeton University Press, 2004.

Habermas, Jürgen. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard, 1997, 551 p.

Hamelin, Marcel. *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*. Ste-Foy : Presses de l'université Laval, 1974. 386 p.

Hare, John. *Aux origines du parlementarisme québécois : 1791-1793*. Sillery: Septentrion, 1993. 305 p.

Haskell, John. *Direct Democracy of Representative Government?* Boulder (Colorado): Westview Press, 2001, 212 p.

Hobbes, Thomas. *Léviathan*, Trad. par Gérard Mairet. Paris : Gallimard, 2000. 1027 p.

Hongju Koh, Harol et Ronal C. Slye. *Deliberative democracy and Human Rights*. New Haven: Yale University Press, 1999. 317 p.

Humbert, Michel. *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, 9^e édition. Paris : Dalloz, 2007. 531 p.

Jaume, Lucien. *Hobbes et l'État représentatif moderne*. Paris: Presses universitaires de France, 1986. 236 p.

Jeanneau, Benoît. « Pour une réhabilitation des gouvernements dits minoritaires ». In Michel Ameller et al. (dir.). *Mélanges en l'honneur de Pierre Avril*. Paris : Montchrestien, 2001, pp. 533-554.

Julliard, Jacques. *La Reine du monde*. Paris: Flammarion, 2008. 125 p.

Kelly, James B. « Governing with the Charter of Rights and Freedoms », *Revue de la Cour suprême*, vol. 21, n^o 2, 2003, p. 299-337.

Kelsen, Hans. *La démocratie : sa nature, sa valeur*. Paris : Economica, 1988.

Kobach, Kris W. « Recent Developments in Swiss Direct Democracy ». *Electoral Studies*. Vol. 12, n^o 4, 1993, p. 342-365.

Kobach, Kris W. *The Referendum : Direct Democracy in Switzerland*. Aldershot: Dartmouth, 1993, 273 p.

Kuper, Andrew. *Democracy Beyond Borders*. Oxford: Oxford University Press, 2004. 228 p.

Laquière, Alain. *Les origines du régime parlementaire en France (1814-1848)*. Paris: Presses universitaires de France, 2002. 436 p.

Lauvaux, Philippe. « Quand la deuxième chambre s'oppose ». *Pouvoirs*, n^o 108, 2004, p. 81-99.

Lauvaux, Philippe. *Les grandes démocraties contemporaines*. Paris : Presses universitaires de France, 2004. 1060 p.

Le Brazidec, Gwénaél. *René Capitant, Carl Schmitt : crise et réforme du parlementarisme*. Paris: L'Harmattan, 1998. 309 p.

Leston-Bandeira. « The Impact of the Internet on Parliaments: a Legislative Studies Framework ». *Parliamentary Affairs*, vol. 60, n^o 4, 2007. p. 655-674.

Leydet, Dominique (dir.). « La démocratie délibérative ». *Philosophiques*, vol. 29, n^o 2, 2002. p. 175-423.

Lijphart, Arend. *Patterns of Democracy*. New Haven: Yale University Press, 1999. 351 p.

Loewenberg, Gerhard (dir.). *Modern Parliaments. Change or Decline?* Chicago : Aldine Atherton, 1971. 179 p.

Mackuen, Michael B, Jamaes A. Stimson et Robert S. Erikson. « Responsabilité des élus devant l'électorat et efficacité du système politique américain : une analyse contre-factuelle ». *Revue française de science politique*, vol. 53, n^o 6, 2003.

Manin, Bernard. « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique française ». *Politix*, n^o 57, 2002.

Manin, Bernard. « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique ». *Le Débat*, 33, 1985.

Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Calmann-Lévy, 1995. 319 p.

Massicotte, Louis. *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*. Québec : Presses universitaires Laval, 2009.

May, Janice C. « State Constitutions and Constitutional Revision, 2000-2001 ». *The Book of the States*, vol. 34, 2002, p. 3-32.

McCormick, John P. *Carl Schmitt's Critique of Liberalism*. Cambridge : Cambridge University Press, 1997. 352 p.

Ménissier, Thierry. « Un traité politique pour nos nouvelles civilités ». *Critique*, n^o 731, avril 2008, pp. 259-274.

Mény, Yves et Yves Surel. *Politique comparée*. Paris : Montchrestien, 7^e édition, 2004, 491 p.

Mermet, Gérard. *Démocrature : comment les médias transforment la démocratie*. Paris : Aubier-Montaigne, 1987. 259 p.

Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy: Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York University Press. 1975.

Migneault, Pier-Luc. *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec*. Québec : Presses de l'université du Québec. 2010.

Mill, John Stuart. *Le gouvernement représentatif*, traduit par M. Dupont-White, 3^e édition. Paris : Guillaumin, 1877. 456 p.

Mossé, Claude. *Histoire d'une démocratie : Athènes*. Paris : Seuil, 1971. 188 p.

Offerlé, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, 1998, 158 p.

Ostrogorski, Moisei. *La démocratie et les partis politiques*. Paris: Seuil, 1979. 306 p.

Neveu, Catherine (dir.). *Cultures et pratiques participatives*. Paris : L'Harmattan, 2007 396 p.

Papineau, Louis-Joseph. *Un demi-siècle de combats. Interventions publiques, choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Larin*. Montréal : Fides, 1998. 662 p.

Papadopoulos, Yannis (sous la dir.). *Présent et avenir de la démocratie directe*. Genève : Georg éditeur, 1994. 143 p.

Pennock, Roland J. et John W. Chapman (dirs.). *Representation*. New Brunswick (É.-U.): Aldine Transaction, 2007. 317p.

Perrineau, Pascal et Luc Rouban (dirs.). *La politique en France et en Europe*. Paris : Presses de Sciences Po, 2007. 447 p.

Pettit, Philip. « Depoliticizing Democracy ». *Ratio Juris*, vol. 17, n^o 1, p. 52-65.

Pitkin, Hanna (dir.). *Representation*. New York : Atherton Press, 1969. 197 p.

Pitkin, Hanna. « Commentary : The paradox of representation ». In Roland J. Pennock et John W. Chapman (dir.). *Nomos X, Representation*. New York: Atherton, 1968, p. 38-42.

Pitkin, Hanna. *The Concept of Representation*. Berkeley: University of California Press, 1967.

Pocklington, P.C. *Representative Democracy*. Toronto: Harcourt Brace & Company, 1994. 494 p.

Przeworski, Adam, Susan C. Stokes et Bernard Manin. *Democracy, Accountability, and Representation*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999. 349 p.

Quermonne, Jean-Louis. *Les régimes politiques occidentaux*. Paris : Seuil, 1986. 316 p.

Rahama, Muhammad M. « La discipline de parti et la réforme démocratique au Japon ». *Revue parlementaire canadienne*, vol. 29, n^o 4, 2007, p. 17-22.

Rehfeld, Andrew. « Towards a General Theory of Political Representation ». *Journal of Politics*, vol. 68, n^o 1, 2006. p. 1-21.

Resnick, Philip. « Montesquieu Revisited, or the Mixed Constitution and the Separation of Powers in Canada ». *Revue canadienne de science politique*, 1987, vol. 20, n^o 1, p. 97-129.

Resnick, Philip. *Twenty-First Century Democracy*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 1997.

Röcke, Anja. « Représentation « miroir » et démocratie. Le tirage au sort dans les jurys citoyens berlinois ». *Politique et Sociétés*, vol. 25, n^o 1, 2006, pp. 13-30.

Rancière, Jacques. *La Haine de la démocratie*. Paris, La fabrique éditions, 2005. 106 p.

Rosanvallon, Pierre. *La légitimité démocratique*. Paris : Seuil, 2008. 367 p.

Rosanvallon, Pierre. *La contre-démocratie*. Paris : Seuil, 2006. 345 p.

Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris : Gallimard, 1998. 379 p.

Rousseau, Dominique et Renaud Dorandeu (dirs.). *La démocratie continue*. Paris : L.G.D.J., 1995. 165 p.

Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social*. Paris : Union générale d'éditions. 1973. 238 p.

Rousselier, Nicolas. *Le Parlement de l'éloquence*. Paris, Presses universitaires de France, 1997. 298 p.

Runciman David. « The Paradox of Political Representation ». *The Journal of Political Philosophy*, vol. 15, n^o1, 2007, pp. 93-114.

Russell, Peter H.. *Two cheers for minority government*, Toronto: Edmond Montgomery, 2008, 184 p.

Russell, Peter H et Lawrence LeDuc (dirs.). *Parliamentary democracy in crisis*. Toronto : University of Toronto Press, 2009. 201 p.

Salvadori, Massimo L. *Democrazie senza democrazia*. Rome : Editori Laterza, 2009. 96 p.

Sanders, Lynn. « Against Deliberation », *Political Theory*, vol. 25, n^o 3, 1997, p. 347-377.

Sartori, Giovanni. *The Theory of Democracy Revisited*. Chatham (New Jersey): Chatham House Publishers, 1987. 542 p.

- Sartori, Giovanni. *La democrazia in trenta lezioni*. Milan : Oscar Mondadori, 2008, 124 p.
- Schmitt, Carl. *Parlementarisme et démocratie*. Paris: Seuil, 1988. 213 p.
- Schmitt, Carl. *La notion de politique. Théorie du Partisan*. Paris : Flammarion, 1992. 323 p.
- Seidle, Leslie et David C. Docherty (dir.). *Réforme de la démocratie parlementaire*. Ottawa: Groupe canadien d'étude des questions parlementaires, 2004. 274 p.
- Shapiro, Martin. « Deliberative, Independent Technocracy v. Democratic Politics: Will the Globe Echo the E.U.? », *Law and Contemporary Problems*, vol. 68, n^{os} 3 &4, 2005, p. 341-356.
- Shell, Donald. « The History of Bicameralism ». *The Journal of Legislative Studies*, vol. 7, n^o 1, 2001, p. 5-18.
- Skinner, Quentin. « Hobbes on Representation ». *European Journal of Philosophy*, vol. 13, n^o 2, 2005, p. 155-184.
- Sieyès, Emmanuel Joseph. *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* Paris: Presses universitaires de France, 1982, 93 p.
- Sintomer, Yves. *Le pouvoir au peuple*. Paris: La découverte. 2007. 171 p.
- Sintomer, Yves, Carsten Herzberg et Anja Röcke. *Les budgets participatifs en Europe*. Paris : Éditions La découverte, 2008. 354 p.
- Skach, Cindy. *Borrowing Constitutional Designs*. Princeton: Princeton University Press, 2005. 151 p.
- Smith, Graham et Corrine Wales. « Citizens' Juries and Deliberative Democracy ». *Political Studies*, vol. 48, 2000, p. 51-65.
- Strom, Kaare. *Minority Government and Majority Rule*. Cambridge; Cambridge University Press, 1990. 293 p.
- Susstein, Cass R. « The Law of Group Polarization », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 10, n^o 2, 2002.
- Thomassen, Lasse. « Beyond Representation? ». *Parliamentary Affairs*, Vol. 60, n^o 1, 2007, pp. 11-126.
- Thuot, Jean-François. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Montréal : éditions Nota Bene, 1998. 211p.
- Tousignant, Pierre, « L'Acte de naissance de la démocratie représentative au Canada », *Forces*, N^o 96, hiver 1991-1992.
- Turpin, Dominique. *Le régime parlementaire*. Paris : Dalloz, 1997. 110p.
- Urbanati, Nadia. « Démocratie dépolitisée ». *Critique*, n^o 731, avril 2008, p. 275-290.
- Urfalino, Philippe. « La délibération et la dimension normative de la décision collective ». In Jacques Commaille, Luc Dumoulin et C. Robert (dir.). *La Juridicisation du politique*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2000.
- Vinh, Nguyen Quoc. « La réforme du parlement suédois ». *Revue de droit public*, 1973, p. 395-457.
- Warren, Mark E. et Hilary Pearce (dirs.). *Designing Deliberative Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press, 2008, 237 p.
- Wheare, K.C. *Legislatures*. New York: Oxford University Press, 1963. 247 p.
- Wiklund, Hans. « Swedish Democracy in Crisis ? A Case Study of Deliberation in Complex Decision-Making ». *Policy Studies*, vol. 27, n^o 4, 2006, p. 325-346.
- Wood, Gordon. *La création de la République américaine*. Paris, Belin, 1991. 767 p.
- Zaller, John. « Repenser l'opinion ». *Hermès*, n^o 31, 2001, p. 223-232.

Publications officielles

Bakvis, Herman (dir.). *Les partis politiques au Canada. Représentativité et intégration*, vol. 14 collection étude de la Commission Royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Montréal et Toronto : Wilson & Lafleur, Dundurn Press, 1991. 553 p.

Section québécoise de l'Association des parlementaires du Commonwealth. *Le parlementarisme britannique : anachronisme ou réalité moderne ?* Conférence de Québec, du 11 au 14 octobre 1978. Québec : Assemblée nationale de l'État du Québec, 1980. 359 p.

Amicales des anciens parlementaires du Québec. *Colloque Le Parlementarisme au XXI^e siècle*, Québec 9 au 12 octobre 2002. Québec : Assemblée nationale de l'État du Québec, 2003. 326 p.

Actes du colloque *Le parlementarisme et les médias*, 24 au 26 septembre 1998. Québec : Assemblée nationale de l'État du Québec, 2000. 346 p.

Actes du colloque *Le parlementarisme : un outil démocratique nécessaire ?* 29 septembre au 1^{er} octobre 1994. Québec : Assemblée nationale de l'État du Québec, 1995. 285 p.

Bibliographie en ligne de l'Assemblée nationale de l'État du Québec sur le parlementarisme québécois : <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/biblio1.html> .

Autres études :

Les essais de la Fondation Jean-Charles Bonenfant sur le parlementarisme québécois : <http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/listeEssais.html> .

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.